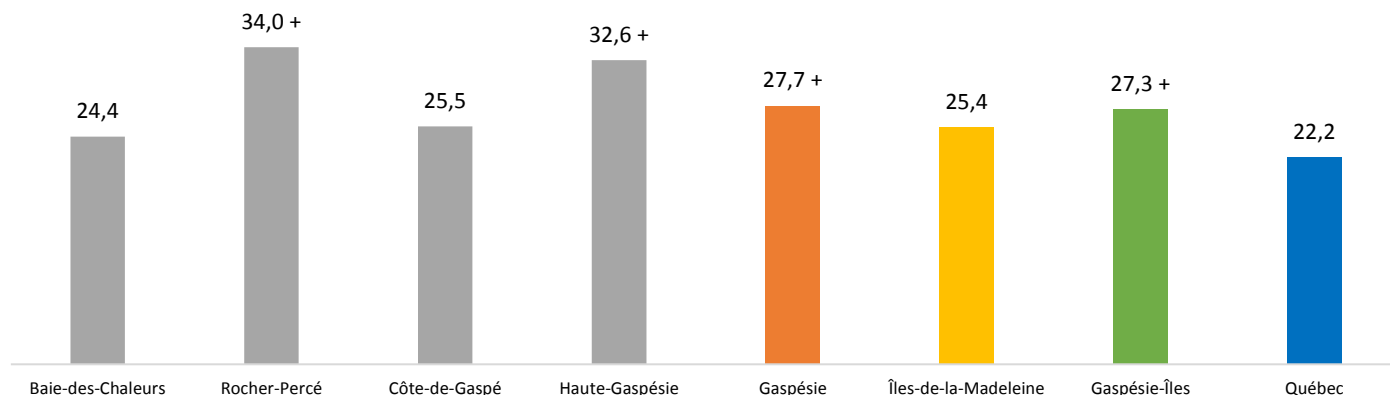


# Les contraintes physiques en milieu de travail

En 2014-2015, **27 %** des travailleurs de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ont un niveau élevé de contraintes physiques en milieu de travail.

Les contraintes physiques documentées dans l'Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP) réfèrent aux facteurs biomécaniques comme les efforts physiques, le travail répétitif, les postures contraignantes, la manutention de charges lourdes et les vibrations. Ces facteurs ont été retenus en raison de leur relation avec diverses lésions musculosquelettiques ([Camirand, Traoré et Baulne, 2016](#)).

**Figure 1** : Proportion (en %) des travailleurs de 15 ans et plus exposés à un niveau élevé de contraintes physiques en milieu de travail, 2014-2015



## Comparaison entre la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et le Québec

Selon l'EQSP 2014-2015, la proportion de travailleurs exposés à un niveau élevé de contraintes physiques au travail dépasse celle du Québec (27 % contre 22 %) (figure 1). Comme l'illustre cette figure, ce sont principalement les territoires de Rocher-Percé et de La Haute-Gaspésie qui participent à cette différence avec le Québec. Également, les résultats au tableau 1 montrent que l'écart entre la région et le Québec est surtout attribuable aux hommes, mais est quasi systématique peu importe le groupe d'âge.

En complément d'information, ajoutons que 12 % des travailleurs de la région ne sont pas du tout exposés à des contraintes physiques en milieu de travail (21 % au Québec), 32 % y sont exposés à un niveau faible (35 % au Québec) et 29 % à un niveau modéré (22 % au Québec) (résultats non illustrés).

**Tableau 1** : Proportion (en %) des travailleurs de 15 ans et plus exposés à un niveau élevé de contraintes physiques en milieu de travail, 2014-2015

	Gaspésie-Îles	Québec
<b>Sexe†</b>		
Hommes	36,1+	28,7
Femmes	18,2	15,1
<b>Groupe d'âge</b>		
15-24 ans	37,2	32,6
25-44 ans	27,1+	21,2
45-64 ans	25,6+	20,6
65 ans et plus	20,8**+	8,7
<b>Langue parlée à la maison</b>		
Français	27,7	23,1
Anglais	19,5**	13,6
<b>Revenu du ménage†</b>		
Faible revenu	37,0	31,2
Autres ménages	25,6	20,7
<b>TOTAL</b>	<b>27,3+</b>	<b>22,2</b>

Aucun test n'a été fait pour comparer la région et le Québec selon la langue et le revenu (ex. : les francophones de la région versus ceux du Québec).

Pour en savoir plus sur l'EQSP, son contenu et les analyses régionales, consulter le document [L'EQSP 2014-2015 EN BREF](#).

**Symboles** : † Signifie que les pourcentages obtenus dans la région dans les différentes catégories de cette variable se différencient statistiquement.

+ ou - Valeur significativement supérieure ou inférieure à celle du reste du Québec au seuil de 0,05. \*Coefficient de variation (CV) entre 15 et 25 %, donnée à interpréter avec prudence. \*\*CV supérieur à 25 %, donnée fournie à titre indicatif seulement.

**Source** : Institut de la statistique du Québec, EQSP 2014-2015, données extraites de l'Infocentre de santé publique.

**Document produit par** : Nathalie Dubé, Direction de santé publique Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, octobre 2016.

## Groupes plus nombreux à être exposés à un niveau élevé de contraintes physiques au travail

Comme on peut le lire au tableau 1, les hommes sont nettement plus nombreux que les femmes, en proportion, à être exposés à un niveau élevé de contraintes physiques au travail (36 % contre 18 %). De même, au Québec, et la même tendance est observée en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, les jeunes de 15-24 ans affichent la plus forte proportion, alors que les travailleurs de 65 ans et plus obtiennent la plus faible. Pour ce qui est de la langue, les francophones au Québec sont proportionnellement plus nombreux que les anglophones à être exposés à un niveau élevé de contraintes physiques en milieu de travail. Bien que non significatifs, les résultats régionaux vont aussi en ce sens (28 % contre 20 %). Enfin, les travailleurs vivant dans des ménages à faible revenu sont plus exposés à ce type de contraintes que les autres travailleurs, et ce, tant dans la région (37 % contre 26 %) qu'au Québec.

Le tableau 2 présente certaines caractéristiques du travail associées à un niveau élevé d'exposition aux contraintes physiques. On y constate, sans surprise, qu'une exposition élevée à ce type de contraintes en milieu de travail est plus fréquente chez les travailleurs manuels (ex. : travailleurs forestiers, mineurs, travailleurs des industries de transformation et opérateurs de machines à coudre) (44 %). Bien que moindre, la proportion des travailleurs mixtes (ex. : infirmières auxiliaires, vétérinaires, pompiers, contremaîtres supervisant les travailleurs des industries de transformation, coiffeurs et barmans) exposés à un niveau élevé de contraintes physiques doit être soulignée (32 %). Au regard du secteur d'activité économique, les résultats pour la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine font ressortir que les travailleurs de la construction et du secteur manufacturier sont plus exposés à un niveau élevé de contraintes physiques que les autres travailleurs (57 %) tandis que ceux des services le sont moins (20 %). Notons qu'au Québec, les différences observées entre les types de profession ou les secteurs d'activité

économique persistent même quand on contrôle pour le nombre d'heures travaillées par semaine par les travailleurs (ces analyses ne sont pas possibles dans la région). Finalement, l'exposition à un niveau élevé de contraintes physiques est particulièrement marquée chez les travailleurs faisant 50 heures ou plus de travail par semaine (48 % contre moins de 26 % chez les autres travailleurs) (tableau 2).

## Évolution entre 2008 et 2014-2015

La proportion de travailleurs de la région exposés à un niveau élevé de contraintes physiques en milieu de travail n'a pas varié entre les deux éditions de l'enquête (28 % en 2008 contre 27 % en 2014-2015). Le même constat est observé au Québec (résultats non illustrés).

**Tableau 2 : Proportion (en %) des travailleurs exposés à un niveau élevé de contraintes physiques en milieu de travail selon certaines caractéristiques du travail, 2014-2015**

	Gaspésie-Îles	Québec
<b>Type de profession<sup>1†</sup></b>		
Manuel	44,4	53,7
Non manuel	8,5*	4,5
Mixte	32,4	26,8
<b>Activité économique<sup>†</sup></b>		
Secteur primaire	44,8	52,9
Construction	56,3	54,9
Fabrication (sect. manif.)	57,3	36,4
Services	20,3	17,0
<b>Heures travaillées/semaine (ensemble des emplois)<sup>†</sup></b>		
Moins de 30 heures	22,2*	19,8
30 à 40 heures	23,9	21,4
41 à 49 heures	25,8	23,0
50 heures et plus	47,5	33,0
<b>TOTAL</b>	<b>27,3+</b>	<b>22,2</b>

<sup>1</sup> Pour connaître la définition plus précise des types de profession, consulter [\(Camirand, Traoré et Baulne, 2016, page 166\)](#).

Aucun test n'a été fait pour comparer la région et le Québec selon les diverses caractéristiques du travail.

## Les types de contraintes physiques

La figure 2 illustre que la position debout prolongée est la contrainte la plus fréquente en milieu de travail et que les travailleurs de la région y sont plus souvent exposés à un niveau

élevé que les travailleurs québécois (57 % contre 44 %), un constat qui est vrai chez les hommes et chez les femmes (résultats non illustrés selon le sexe).

**Figure 2 : Proportion (en %) des travailleurs de 15 ans et plus exposés à un niveau élevé de contraintes physiques en milieu de travail selon le type de contraintes, 2014-2015**

